

AVIS PUBLIC

CONSULTATION PUBLIQUE

PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 1037-36-2024, MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 1037-2017, TEL QU'AMENDÉ, AFIN D'AJOUTER DES CATÉGORIES D'USAGE DANS LA ZONE P6-04

AVIS est par les présentes, donné aux personnes intéressées :

Qu'à sa séance ordinaire tenue le 3 septembre 2024, le conseil municipal de la Ville de Bromont a adopté le premier projet de règlement numéro **1037-36-2024** tel que plus amplement décrits ci-après.

Que conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, c. A-19.1), ce projet de règlement fera l'objet d'une assemblée publique de consultation qui aura lieu mardi, **le 24 septembre 2024, à 19h00**, en la salle du Conseil de l'hôtel de ville de Bromont.

Le règlement **1037-36-2024** vise permettre les usages « Microbrasserie et microdistillerie » et « Pharmacie » dans la zone P6-04 au 50, chemin de Gaspé.

Une copie de ce projet de règlement est disponible pour consultation à l'hôtel de ville sis au 88, boulevard de Bromont, ou sur le site web de la ville sous cet avis public.

Donné à Bromont, ce 6e jour du mois de septembre 2024.

La greffière adjointe,

Marie-Pier Therrien, avocate